



Intégration de l'urbanisation dans la planification du développement national en faveur de villes inclusives

Réunion de groupe d'experts

**9 et 10 octobre 2017
Addis-Abeba (Éthiopie)**

Aide-mémoire

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de travail pour l'exercice biennal 2016-2017¹, la Commission économique pour l'Afrique organise une réunion de groupe d'experts pour examiner le rapport sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification nationale du développement en faveur de villes inclusives, qui se tiendra les 9 et 10 octobre 2017 à Addis-Abeba (Éthiopie).

Contexte

2. Ces dernières années, l'Afrique a enregistré des résultats économiques impressionnants et affiche des perspectives de croissance très prometteuses. Cependant, des préoccupations subsistent quant au caractère inclusif et à la durabilité de la croissance africaine, le continent devant encore relever de nombreux défis, notamment le taux de chômage élevé, les inégalités et la pauvreté. La question se pose donc de savoir si la croissance actuelle des pays africains est susceptible de concrétiser la vision continentale de la croissance inclusive et durable.

3. Il est largement admis sur le continent que l'enjeu pour l'Afrique consiste donc à non seulement maintenir cette croissance économique solide, mais également à la transformer en développement durable et inclusif, sur la base d'un nouveau modèle économique régi principalement par la diversification économique, avec un accent particulier sur l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture. Ce nouveau modèle entraînera la création de millions d'emplois chaque année, réduira les inégalités et les taux de pauvreté, et améliorera l'accès aux services de base. Il constitue la base des appels renouvelés des États membres pour une transformation structurelle au service d'une croissance économique durable et inclusive.

4. L'élaboration de plans de développement national à long terme est l'un des fondements essentiels de l'accélération de la transformation structurelle. Il convient de noter que, récemment, de nombreux pays africains ont commencé à définir ou redéfinir leurs visions et stratégies à long terme, avec pour objectif d'accélérer ou de réaliser la transformation structurelle. Souvent, les visions et les stratégies visent à obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire à moyen terme, en mettant l'accent sur la diversification, l'industrialisation et les liens avec l'économie mondiale. La nouvelle génération de stratégies de développement national est également étayée par des tendances nouvelles et émergentes dans les sphères démographique, environnementale et économique.

5. Parmi ces tendances émergentes, une des plus profondes est la vague d'urbanisation qui déferle sur une grande partie de l'Afrique. En effet, si on estime que la population urbaine en Afrique s'élève actuellement à 40 %, on prévoit que dans moins de 20 ans, plus de 50 % de la population vivra en zone urbaine, et en 2050, ce chiffre pourrait atteindre 60 %. Si ces projections se concrétisent, le profil du continent en sera profondément changé, ce qui représentera un défi majeur aux décideurs dans le cadre de leurs efforts pour gérer de manière stratégique l'urbanisation en faveur de la transformation structurelle de l'Afrique².

6. Par nature, l'urbanisation est multidimensionnelle : elle affecte transversalement les aspects sociaux, économiques, politiques, culturels et environnementaux du développement. La transition urbaine rapide qui a lieu en Afrique présente à la fois des possibilités et des défis.

¹ Assemblée générale des Nations Unies (2015), *Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*, A/70/6 (chapitre 18).

² Département des affaires économiques et sociales (2014), *World Urbanization Prospects : Highlights* (en anglais).

Partout dans le monde, les faits indiquent que l'articulation du développement économique et de l'urbanisation crée des interactions et des retombées positives qui améliorent la productivité et le bien-être.

7. Le rôle majeur que l'urbanisation peut jouer dans la transformation sociale et économique a été largement reconnu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Afrique en a clairement tenu compte dans l'Agenda 2063 ainsi que dans la Position commune africaine pour Habitat III. Malgré tout, son intégration transversale dans les cadres politiques nationaux et régionaux a été limitée. Peu de pays africains ont correctement intégré dans leurs plans de développement national l'urbanisation en tant que tendance dominante de proportion considérable qui influence tous les aspects du développement, notamment l'emploi, la pauvreté et les inégalités. Au lieu de cela, l'urbanisation est plus ou moins compartimentalisée, l'attention étant portée sur des questions spécifiques comme le logement, les infrastructures, les bidonvilles et la dégradation environnementale. Pourtant, la planification joue un rôle essentiel dans la définition des objectifs de développement d'un pays, ainsi que pour garantir une allocation rationnelle des ressources nationales et extérieures visant à soutenir les objectifs de développement stratégiques, et une intégration sous-optimale de l'urbanisation peut limiter sa capacité à développer de manière inclusive et durable.

8. Cependant, donner à l'urbanisation un rôle central dans la planification du développement peut être un moteur pour tirer parti de l'urbanisation dans le cadre des objectifs et des visions de développement inclusif et durable à long terme des pays africains en libérant le potentiel des villes comme catalyseurs du développement économique aux niveaux local, régional et national. Une réponse stratégique nationale à la vague d'urbanisation en Afrique doit également être accompagnée de politiques sectorielles stratégiques nationales prenant en compte adéquatement les facteurs spatiaux. Ces politiques sont des instruments importants pour optimiser les possibilités et minimiser les externalités négatives de l'urbanisation, tout en étant guidées par la vision et les objectifs de planification du développement national.

9. C'est dans ce contexte que la Section de l'urbanisation, qui relève de la Division des politiques de développement social de la CEA, a élaboré un rapport sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification du développement national. Le principal objectif du rapport est de renforcer les connaissances et les capacités des États en ce qui concerne l'intégration de l'urbanisation dans les cadres et les processus de planification du développement national afin de développer des villes inclusives et durables pour la transformation structurelle de l'Afrique.

10. Plus spécifiquement, le rapport expose les raisons et le cadre conceptuel pour l'intégration de l'urbanisation dans la planification du développement national dans le contexte de la transformation inclusive et structurelle de l'Afrique, évalue les études de cas menées dans certains pays africains et des exemples dans d'autres pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine, délimitant ainsi des thèmes et des conclusions globaux, et offre un ensemble de recommandations qui montreront aux pays africains comment mieux intégrer l'urbanisation dans les cadres et processus de planification du développement national.

11. La réunion de groupe d'experts se tiendra les 9 et 10 octobre 2017 à Addis-Abeba (Éthiopie). À la suite de la réunion, le rapport sera finalisé en fonction des commentaires et des contributions des participants. Le rapport final servira de base à la préparation des lignes directrices sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification du développement durable, qui seront utilisées pour la formation des planificateurs du développement national sur le

continent. En outre, le rapport sera publié par la CEA et distribué aux parties prenantes nationales et régionales.

Objectifs de la réunion

12. L'objectif global de la réunion est de permettre aux participants de délibérer, d'apporter des contributions et des commentaires et de valider, d'enrichir et de finaliser le Rapport sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification nationale du développement en Afrique en faveur de villes inclusives. Les objectifs spécifiques de la réunion sont les suivants :

- i) Examiner le Rapport en fonction du cahier des charges de l'étude en vue d'identifier les lacunes, apporter des contributions d'experts et proposer des révisions qui serviront de base pour le finaliser ;
- ii) Choisir les éléments importants pour élaborer les messages clés du Rapport ;
- iii) Servir de plateforme pour améliorer la compréhension, le dialogue entre parties prenantes, le réseautage et la coordination dans le domaine de l'urbanisation, de la transformation structurelle et de la planification du développement national en Afrique.

Format de la réunion

13. Les débats seront articulés principalement autour du projet de rapport sur l'état de l'urbanisation en Afrique. Les séances suivront la structure du Rapport pour permettre un examen exhaustif et critique de son contenu et identifier les moyens d'améliorer sa pertinence politique.

14. Les participants recevront l'aide-mémoire, la note conceptuelle, l'ordre du jour et le programme de la réunion ainsi que le projet de rapport à l'avance.

Résultats escomptés

15. Les principaux résultats de la réunion devraient être les suivants :

- i) Des éléments et des modalités convenus pour la finalisation du projet de Rapport ;
- ii) Des messages politiques clés sur le Rapport, qui documenteront la note de synthèse ;
- iii) Une meilleure compréhension, une construction de réseaux et une coordination dans le domaine de l'urbanisation et de la planification du développement national dans le cadre de la transformation structurelle en Afrique.

Produits escomptés

16. Les principaux produits de la réunion seront les suivants :

- i) Le rapport de la réunion, incluant les commentaires, les contributions et les recommandations des participants pour enrichir le projet de rapport ;
- ii) Des éléments et des contributions convenus pour finaliser les messages clés.

Participation

17. La réunion de validation réunira des participants sélectionnés, notamment des décideurs, des experts et des praticiens des domaines de la planification du développement national, de la planification urbaine et de la planification économique. Ces participants seront issus des institutions nationales en charge de ces domaines de développement essentiels en Afrique, ainsi que du secteur privé, du milieu universitaire et d'organisations de la société civile. Ils incluront également des représentants d'institutions de recherche et des praticiens d'Asie et d'Amérique latine. D'autres représentants des divisions pertinentes de la CEA et d'organisations et de partenaires régionaux, comme la Commission de l'Union africaine (CUA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) participeront également.

Date et lieu

18. La réunion se tiendra au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba, en Éthiopie, les 9 et 10 octobre 2017.

Contacts

19. Toutes les communications concernant la réunion doivent être envoyées à :

M^{me} Semia Solange Guermas de Tapia
Spécialiste des questions sociales
Section de l'urbanisation
Division des politiques de développement social
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : guermastapia@un.org

Avec copie à :

M^{me} Meaza Molla
Assistante
Section de l'urbanisation
Division des politiques de développement social
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : molla.uneca@un.org